

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Newbanking Software SA, Plan-les-Ouates*
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante: Fintel SA, Société informatique pour la finance et la télécommunication, Chêne-Bourg*
3. *Décision par: l'assemblée générale extraordinaire*
4. *Date de la décision: 21.06.2004*
5. *Echéance de préavis des créances: 13.08.2004*
6. *Adresse pour la déclaration des créances: Fintel SA, Société informatique pour la finance et la télécommunication, rue François-Perreard 18, 1225 Chêne-Bourg*
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques: L'actif et le passif de la société Newbanking Software SA sont repris par Fintel SA, Société informatique pour la finance et la télécommunication, conformément au contrat de fusion du 11 juin 2004 basé sur un bilan au 30 avril 2004. La société Newbanking Software SA est dissoute. La société reprenante attire expressément l'attention des créanciers sur la possibilité de la confusion des biens des deux sociétés après l'expiration d'un délai de trois mois à compter du troisième appel aux créanciers conformément à l'article 748 chiffre 6 CO en relation avec l'article 745 CO.*

Me Dominique Boyer, Notaire
1206 Genève

(02346168)